

# Règlement général des 5 et 10 km de Vauzelles 2026

## **1. Présentation de la course**

La course pédestre se déroulera sur le boulevard Camille Dagonneau à Varennes-Vauzelles, le dimanche 29 mars 2026.

## **2. Organisateur**

Varennes-Vauzelles Running

67 Bd Camille Dagonneau

58640 Varennes-Vauzelles

Contact : [habibajjouni@hotmail.fr](mailto:habibajjouni@hotmail.fr)

Site internet du club : <https://varennes-vauzellesrunning.fr/>

## **3. Conditions de licence et santé des participants**

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés FFA.

- Le 5 km est accessible à partir de la catégorie Minimes (U16), pour les participants nés en 2012.
- Le 10 km est accessible à partir de la catégorie Cadets (U18), pour les participants nés en 2010.

### **3.1 Mineurs**

Pour les mineurs, la participation est soumise à la présentation obligatoire de l'un des documents suivants :

- Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou un Pass' J'aime Courir délivré par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé, encadrement et découverte) ne sont pas acceptées.
- Une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tout moyen, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition. Cette licence doit être délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA.
- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale doivent conjointement renseigner un questionnaire relatif à l'état de santé de l'enfant. Les personnes exerçant l'autorité parentale doivent attester auprès de la FFA que chaque rubrique du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, elles sont tenues de fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée, datant de moins de six mois.

### **3.2 Majeurs**

Pour les majeurs, la participation est soumise à la présentation obligatoire de l'un des documents suivants :

- Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, ou un Pass' J'aime Courir délivré par la FFA et complété par un médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé et encadrement) ne sont pas acceptées.
- Une attestation (papier, électronique ou QR code) prouvant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la compétition.

### **3.3 Parcours Prévention Santé (PPS)**

Pour les non-licenciés FFA, il est possible de participer sans certificat médical, à condition de réaliser le Parcours Prévention Santé (PPS) via la plateforme dédiée de la FFA. Ce parcours doit être réalisé au maximum trois mois avant la course. Une attestation vous sera fournie après avoir complété le PPS et elle devra être présentée le jour de la course lors du retrait des dossards. L'attestation

PPS remplace le certificat médical et permet de simplifier les démarches d'inscription pour les coureurs non licenciés.

#### **4. Droit d'inscription**

- Pour le 10 km
    - 13€ (licenciés FFA)
    - 15€ (non-licenciés FFA)
  - Pour le 5 km
    - 8€ (licenciés FFA)
    - 10€ (non-licenciés FFA)
- Les inscriptions se feront uniquement en ligne via le site Yaka Chrono (lien fourni sur le site du club et sur nos réseaux sociaux).
- Clôture des inscriptions le vendredi 27 mars à minuit.
- Pour toute question relative aux inscriptions, vous pouvez contacter [habibajjouni@hotmail.fr](mailto:habibajjouni@hotmail.fr)

#### **5. Annulation et remboursement**

En cas de blessure, les frais d'inscription peuvent être remboursés après déduction des frais de gestion. La demande doit être faite avant le 27 mars 2026 et accompagnée d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera accordé après cette date.

#### **6. Retrait des dossards**

Les dossards pourront être retirés le jour de la course (horaires communiqués ultérieurement) à la salle Gérard Philipe de Varennes-Vauzelles (attenante à la mairie), jusqu'à 30 minutes avant le départ de chaque course. Une pièce d'identité et un justificatif (PPS pour les non-licenciés ou licence FFA pour les licenciés) seront requis pour retirer le dossard.

#### **7. Parcours**

- 5 km : parcours sur le boulevard Dagonneau avec départ/arrivée derrière la médiathèque.
- 10 km : parcours sur le boulevard Dagonneau avec départ/arrivée derrière la médiathèque.

#### **8. Horaire de départ**

- 5 km : Départ à 15h00.
- 10 km : Départ à 16h00.

Le port du dossard est obligatoire et entièrement visible pendant toute la durée de la course.

#### **9. Sécurité et assurances**

- Assurances : L'organisateur est couvert par une police de responsabilité civile souscrite par la FFA.
- Sécurité médicale : Le suivi médical sera assuré par un service de secours professionnel (sécurité civile).
- Participants non licenciés : Ils doivent s'assurer personnellement pour les dommages corporels. Nous recommandons à chaque coureur de souscrire une assurance individuelle accident.

#### **10. Chronométrage et classement**

Le chronométrage sera assuré par la société Yaka Chrono avec des puces intégrées au dossard.

Les résultats seront publiés en direct sur le site Yaka Chrono et sur le site de Varennes-Vauzelles Running.

### ***11. Ravitaillement et gestion des déchets***

Des postes de ravitaillement seront installés à l'arrivée et à mi-parcours pour le 10 km (au niveau du 5e km).

Des zones de collecte des déchets seront mises en place aux postes de ravitaillement.

Merci de respecter l'environnement en jetant vos déchets dans ces zones dédiées.

### ***12. Droit à l'image***

En participant à l'épreuve, chaque athlète autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, pour la promotion de l'événement. Si vous souhaitez vous opposer à cette diffusion, merci d'en informer l'organisateur par écrit avant l'événement.

### ***13. Classement et récompenses***

- 5 km : Un lot sera offert à chaque participant.
- 10 km : Un lot sera offert à tous les inscrits.
- Primes : vous pouvez contacter [habibajjouni@hotmail.fr](mailto:habibajjouni@hotmail.fr) pour connaître les montants des primes accordées aux vainqueurs.

### ***14. Annulation de la course***

Les organisateurs de l'épreuve déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Ils se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaire à l'ensemble de l'organisation.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre situation mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre la course. Aucun remboursement ne pourra être exigé dans ce cas.